

Paris, le lundi 03 décembre 2018

## « Dépasser les apparences », la nouvelle campagne de notoriété d'APF France handicap

**APF France handicap lance sa nouvelle campagne de notoriété et d'appel au don « Dépasser les apparences ».**

**A travers cette campagne, APF France handicap souhaite réaffirmer ses valeurs et susciter l'engagement du grand public (appel à rejoindre l'association, au don et au bénévolat).**

**Déclinée sous formes de vidéos et d'affiches, elle dispose d'une visibilité pluri-médias nationale.**



**12 millions de personnes en situation de handicap en France<sup>1</sup> et encore beaucoup de préjugés et d'obstacles**

« Les personnes en situation de handicap sont inaptées au travail », « Les personnes en situation de handicap sont renfermées sur elles-mêmes », que le handicap soit visible ou non, la liste des préjugés reste longue.

<sup>1</sup> OCIRP - [Les chiffres-clés du handicap en France](#)

### CONTACT PRESSE :

Sophie Lasbleis

[sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)

01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

Derrière l'accroche « Dépasser les apparences », APF France handicap souhaite montrer qu'une personne ne se réduit pas à son handicap et faire reconnaître le « autrement et le différemment capable », la place et l'utilité sociale de chacun.

### **Une campagne de notoriété pluri-médias**

Articulée autour de l'accroche « Dépasser les apparences », cette campagne à tonalité décalée met en scène, dans 4 vidéos, 4 personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne.

Intitulées « J'ai le bras long », « Je prends mon pied », « Je roule des mécaniques » et « J'ai la langue bien pendue », elles sont également déclinées sur des affiches.

Diffusée dans un premier temps sur le web, la campagne bénéficiera durant la période des fêtes de fin d'années, à titre gracieux d'une campagne d'affichage (métro parisien et gares d'Ile-de-France) ainsi que de diffusions sur les chaînes de télévision majeures. Durant l'année 2019, elle sera également visible dans certaines salles de cinéma et sur du mobilier urbain publicitaire installé sur tout le territoire national.

### **Votre don, c'est notre force !**

APF France handicap fait appel à la générosité du public afin de mener des actions de proximité au plus près des demandes des personnes en situation de handicap et de leur famille et ce, dans tous les départements de France : défense des droits individuels et collectifs, actions de sensibilisation, lutte contre l'isolement, informations et conseils juridiques, animation de la vie associative (loisirs, culture, vacances). Donner à APF France handicap, c'est aider à poursuivre ces missions essentielles pour construire une société inclusive et solidaire.

L'association étant reconnue d'utilité publique, les donateurs peuvent bénéficier d'une réduction fiscale de 66% du montant de leur don dans la limite de 20% du revenu imposable.

### **À propos d'APF France handicap**

APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, **de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches**.

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des paralysés de France, APF France handicap **rassemble aujourd'hui près de 100 000 acteurs** : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs et sympathisants.

APF France handicap porte **des valeurs humanistes, militantes et sociales** et un projet d'intérêt général, celui d'**une société inclusive et solidaire**. L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

*APF France handicap en chiffres :*

- *100 000 acteurs sont mobilisés dans plus de 530 structures autour des projets et actions d'APF France handicap*
- *21 000 adhérents*
- *30 000 usagers*
- *14 600 salariés*
- *25 000 bénévoles*